



District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél.: 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email: district@savoie.fff.fr

Site: <http://savoie.fff.fr>



Soirée rencontre et découverte Nouveaux Présidents clubs

Le Comité de Direction du District de Savoie de Football invite les nouveaux présidents de clubs à une soirée de rencontre et de découverte. **Cela s'adresse aux présidents nouvellement élus.**

Vous pourrez à cette occasion faire connaissance avec les membres du comité de direction, des commissions ainsi que les salariés.

Vous pourrez vous renseigner sur le fonctionnement du district, des commissions, poser les questions qui vous semblent nécessaires.

Vous pourrez vous faire accompagner de votre secrétaire ou des dirigeants de votre choix.

Cette soirée aura lieu:

Le lundi 18 septembre à 18 h 30

au District de Savoie de Football
Maison des sports (à côté de la patinoire)
à Chambéry.

Pour la bonne organisation, nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre présence avant le **11 septembre 2023**.

ENGAGEMENT D5 – Encore possible jusqu'au 29 septembre 2023

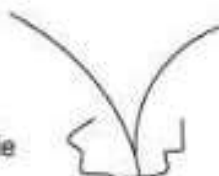
Si des clubs désirent encore engager des équipes en D5 merci d'effectuer votre engagement via foot clubs d'ici le vendredi 29/09/2023, vous serez alors intégré dans une 3ème poule mais ne serez pas éligibles aux Play off de la phase de printemps.

SOMMAIRE

Comité directeur	page 2	Commission des coupes	page 18 -21
Secrétariat	page 3	Commission féminine	page 22
Commission FAFA	page 4	Commission technique	page 23 -27
Trésorerie	page 5	Commission label	page 28
Commission fmi	page 6 - 8	Commission des arbitres	page 29 -30
Commission sportive	page 9 -11	Commission des terrains	page 31
Commission jeune	page 11 -16	Commission de discipline	page 32-33
Commission futsal	page 17	Annexes	page 34



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



SECRÉTARIAT

Réunion du Lundi 11 septembre 2023

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 04 septembre 2023 au 11 septembre 2023

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:

U.S. LA MOTTE SERVOLEX - A.S. D'UGINE – FC BELLE ETOILE MERCURY - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

Commission Sportive:

U.S. MODANE - FC HAUTE TARENTEISE - C.A. YENNOIS - F. C. DE CHAUTAGNE - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - A.S. LA BRIDOIRE - F.C. LA ROCHETTE - F.C. VILLARGONDRAN - A.S. D'UGINE (2) - C.A. ST JEAN DE MAURIENNE (2) - ST PIERRE SPORT FOOTBALL - F.C. ST MICHEL SP. – FC NIVOLET – US LA MOTTE (2)- ENT VAL D'HYERES – GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD(2) – AIX FC (2)- F.C. ST BALDOPH – APREMONT FC –FC DES BAUGES –ES TARENTEISE – US AIGUEBELLE - FC NIVOLET –

Commission Des Arbitres :

AIT KHOUYA Abdessamad - VARELA FURTADO MENDES Edson – COGNIN SP

Commission Des Coupes :

ENT. VAL D'HYERES (2) - F.C. ST BALDOPH (2) - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY(2) - F.C. DES BAUGES - C.A. YENNOIS -GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - ENT. S. DE TARENTEISE - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - F.C. VILLARGONDRAN - CHAMBERY SPORT 73 – AS HTE COMBE DE SAVOIE - C.A. ST JEAN DE MAURIENNE

Commission FAFA:

C.A. YENNOIS - As le Montcel - Mairie Pont de Beauvoisin Savoie – US CHARTREUSE GUIERS -



COMMISSION FAFA

11 Septembre 2023

COURRIER CLUB RECU

C.A. YENNOIS :

Nous prenons note de l'abandon de votre dossier FAFA emploi validé par la FFF.

FC NIVOLET :

Nous prenons note de l'abandon de votre dossier FAFA emploi validé par la FFF.

Notes aux clubs

Les clubs souhaitant bénéficier de l'aide FAFA (jusqu'à 20 000€) pour l'achat d'un mini bus doivent contacter le district par mail avant **le 30 novembre 2023**. Nous restons à votre écoute pour tous renseignements concernant les modalités et pour vous aider à construire le dossier.

koesio
CONNEXION. MAXIMALE.

Vous accompagne dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de **Annecy**
04 79 69 87 60
koesio.com

Impression
Gestion & Sites
Informatique
Sécurité
Gestion Documentaire
Communication



TRÉSORERIE

Lundi 11 septembre 2023

Virement

Virement : LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY 105 € Engagement Futsal



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

12 septembre 2023

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI : ABSENCE ce week –end.

Il est demandé aux clubs suivants d'envoyer au plus tard pour dimanche soir 17 septembre, la feuille d'anomalie FMI concernant les rencontres pour lesquelles la FMI n'a pas été utilisée.

Coupe U17

GAPS - COGNIN
AIGUEBELLE - LA ROCHETTE

Coupe U15

CF73 - DRUMETTAZ
AIGUEBELLE - BOZEL
ST PIERRE SPORT 1 - AS HTE COMBE SAVOIE 1
ENT. VAL D'HYERES 1 - F.C. SUD LAC 1

Sans réponse de votre part, nous appliquerons les amendes prévues au niveau des règlements du district

IMPORTANT : Nous rappelons que dès qu'un match est mis à disposition des clubs, la FMI doit être faite, même en cas de forfait d'une équipe

”

<https://savoie.fff.fr/simple/document-absence-fmi/>

FMI – MESSAGE IMPORTANT DE DÉBUT DE SAISON pour les CLUBS

Suite à des incidents rencontrés lors des premières journées, il est important de vérifier dès maintenant que vous avez bien accès à vos matchs du week-end prochain.

Les matchs sont déjà à disposition pour vérifier.

Utilisez l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) le plus tôt possible pour vérifier si tout est correct



En cas de problème n'hésitez pas à nous contacter au plus vite

Je rappelle que sans contacts et sans explications (feuille de rapport FMI), nous appliquerons les sanctions prévues dans nos règlements

De plus, n'oubliez pas en ce début de saison de faire la procédure d'effacement de données et du cache (CF plus loin)

Si les problèmes persistent nous vous invitons à désinstaller l'application et à la réinstaller.
Cette intervention ayant permis de régler certains problèmes de tablettes lors des derniers week-ends.

FMI – POINT D'ATTENTION EN DÉBUT DE SAISON pour les CLUBS

Avant le début de saison, le correspondant FOOTCLUBS du club doit vérifier le bon paramétrage des comptes des utilisateurs de la FMI au sein de son club (profil, gestionnaire FMI et équipes associées).

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit avoir vérifié
la validité de son mot de passe avant le jour J :

Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à FOOTCLUBS :
en se connectant à FOOTCLUBS
(<https://footclubs.fff.fr>)

Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) :
en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI
(<https://fmi.fff.fr/assistance>)

POUR L'ÉQUIPE RECEVANTE ET L'ÉQUIPE VISITEUSE :

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) uniquement. Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

Dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard.

Dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard.

UNIQUEMENT POUR L'ÉQUIPE RECEVANTE :

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires qu'une seule fois. Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

À partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre

À partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre



FMI procédure d'effacement données et cache

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe

FMI : demande de formation

Comme toutes les années, nous proposons des séances de formation pour les nouveaux comme pour les anciens membres de vos clubs.

Nous avons envoyé un message dans ce sens dans la messagerie ZIMBRA

Merci de vous faire connaître avant le 18 septembre afin d'organiser ces formations.

Ecrire aux mails habituels du district et de la commission FMI

FMI : documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes



COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

SENIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 11 septembre 2023

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Christophe VALENTINO.

Excusé : Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS RECUS

CAM St jean : lu et noté

FC LA ROCHETTE : lu et noté

BIOLLAY FC : lu et noté

Match No 26473804 (D3 B) du 10/09/2023

CAM St JEAN 2 / ST MICHEL1 confirmation 1er forfait du club du CAM St JEAN 2

FC HAUTE TARENTOISE : lu et noté, réponse faite par mail

COULEURS MAILLOTS CLUBS

Reçu :

FC LAISSAUD

ST BALDOPH

CA YENNE

AS BRIDOIRE

US LA MOTTE SERVOLEX : Couleur maillot de prêt

Article 24-2-5 District de Savoie :

Couleurs maillots de prêt :

Les clubs qui ne sont pas à jour sont priés de se mettre en règle

Comme le règlement le demande, et nous envoyer au plus vite par mail.

Notes aux clubs

Match No 264682795 (D2) du 10/09/2023

FC SUD LAC 1 / CŒUR DE SAVOIE 1 Reporté (Tour de coupe de France).

Match No 26466779 (D3 A) du 10/09/2023



CHALLES SF1 / Ent VAL D'HYERES 2 Reporté (Tour de coupe de France).

Ces matchs seront reprogrammés à une date ultérieure par la commission sportive.

La Commission Sportive demande au club CHAM .SPORT 73 (D3 A) de nous tenir informé du lieu vos rencontres pour le lundi 25/11/2023 suite décision discipline du 26/06/2023 .

Décision Commission Appel le 26/04/2023, désignation D'un délégué mandaté par la

Commission délégation du District de Savoie pour les matchs Aller / Retour

Match Aller No 26467726 (D1) le 23/09/2023 (20H) UO ALBERVILLE / F.C.B.E. MERCURY saison 2023/2024 aux frais des deux clubs.

Si des clubs désirent encore engager des équipes en D5 merci d'effectuer votre engagement via foot clubs d'ici le vendredi 29/09/2023, vous serez alors intégré dans une 3ème poule mais ne serez pas éligibles aux Play off de la phase de printemps.

Divers rappels aux clubs

ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie

Pour toute modification il faut obligatoirement l'accord du club adverse via foot club

Avant le lundi 18Heures qui précède la rencontre pour tout changement (horaire, date, terrain et match inversé) les demandes arrivant à partir du mardi seront hors délais !!!!!.

**LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT DE LA MESSAGERIE OFFICIELLE DU CLUB
SERONT PRIS EN COMPTE**

« Beaucoup trop de mails viennent de messageries personnelles !!! »

Numéro du club « 0000000@laurafoot.fff.fr »

VEUILLEZ renseigner au plus tôt sur foot club les contacts club saison 2023/2024

« Au moins 2 personnes du club »

Afin de pouvoir joindre le club le week-end en cas de divers problèmes MERCI.

36 - 2 – 1 - Match se déroulant en nocturne

1) Lorsqu'un club en District de Savoie dispose d'installations classées en catégorie E-5 selon les règlements généraux de la FFF, il pourra fixer auprès de la Commission Sportive la rencontre le vendredi (avec l'accord des deux (2) clubs), le samedi à la demande seule du club recevant. 23 Règlements sportifs du District de Savoie de Football & Annexe Championnats Jeunes Saison 2019/2020 L'heure de la rencontre sera fixée à 20 H 00 son adversaire ne pourra refuser son accord pour le samedi.

2) Un club dès communication de la composition de sa poule de championnat peut solliciter le coup d'envoi de ses rencontres à domicile, le samedi ou le vendredi à 18 H 00 ou 19 H 00. Cette demande doit être formulée auprès de ses adversaires et de la Commission Sportive 15 jours au plus tard avant la première journée de compétition. Les clubs adverses en cas de désaccord doivent faire parvenir l'avis motivé de leur refus au club demandeur et à la Commission Sportive 15 jours avant la date de la rencontre (Celle-ci sera alors fixée définitivement à 20 H 00 le samedi).



U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 11 septembre 2023

Présent : Mr HANS Alain

Courriers clubs reçus

CHAMPIONNATS

MATCH DU 16/09/23 A 15 H 00

JS CHAMBERY / FC ST- BALDOPH // GJ- LA SAVOYARDE / FC BELLE ETOILE MERCURY
CHAMBERY SPORT 73 / GAPS.

AS MONT JOVET BOZEL / ST-PIERRE SPORT // ENT DRUMETTAZ MOUXY // US LA MOTTE SERVOLEX 2

Note aux clubs

Les coachs doivent mettre un contact sur FOOT CLUB afin que les équipes puissent se contacter en cas de problème.

LES CLUBS AYANT PLUSIEURS TERRAINS DOIVENT SIGNALER AU DISTRICT SUR QUEL TERRAIN VOUS ALLER JOUER LE LUNDI AVANT 18 H 00.



COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

Réunion du Lundi 11 septembre 2023

NOTE AUX CLUBS EN ENTENTE

Suite à un problème technique, seul le club support de l'entente doit déclarer l'entente sur FOOT CLUBS
Les Autres clubs de l'Entente doivent uniquement valider la demande.
En aucun cas, ils ne doivent créer une demande

Saison 2023/2024

Engagements

Procédure d'engagement 2023/2024

Pour cette saison 2023/2024 suite au changement du module compétition la procédure des engagements se trouvent modifiés POUR TOUTES LES CATEGORIES : SENIORS à U 13

Les clubs **devront engager leurs équipes impérativement**, par foot club avant les dates suivantes.
les désidératas sont également à saisir sur foot club (jumelage, alternance et indisponibilités des terrains...) avant les dates limites d'inscription des engagements ci-dessous.

Rappel date limite engagements/Désidératas

Echéancier engagements/désidératas 2023/2024

par Footclubs

<u>U15 à 8</u>	(26 €/équipe)	17 septembre 2023
<u>U17 à 8</u>	(26 €/équipe)	17 septembre 2023
<u>U13 Benjamins</u>	(toutes catégories) (gratuit)	13 septembre 2023

Coupe de France Benjamins (gratuit)

Pas de document d'engagement, Les équipes engagées en championnat seront automatiquement engagées en Festival U13 « Pitch ». **Une équipe par club**

Sur formulaire

<u>U11 - Pupilles</u>	(gratuit)	17 septembre 2023
<u>U9 - Poussins</u>	(gratuit)	17 septembre 2023
<u>U7 - Débutants</u>	(gratuit)	20 septembre 2023

Pour ces trois catégories, le lien et les formulaires en ligne, seront communiqués prochainement sur le site



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

IMPORTANT

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être reportés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Note aux clubs

Le club de MODANE remplace le club de BOZEL en POULE A et BOZEL remplace MODANE en poule D2

CHAMPIONNATS

Changement du weekend :

AIX- MODANE se jouera à 19H00 stade Garibaldi

FC HAUTE TARENTEISE- LA RAVOIRE se jouera à 15H00 à BOURG SAINT MAURICE stade ALBERT MARTIN

BOZEL- CHAUTAGNE se jouera à 14H30 stade Maxime PAUTOT à BOZEL

GAPS 2- AS UGINE se jouera à 15H00 à LA BRIDOIRE

LA RAVOIRE US 2 / COGNIN SP 2 se jouera à 16H30 à LA RAVOIRE



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Courriers clubs reçus

A- C.A. ST. JEAN MAURIENNE. Stade utilisé pour les rencontres U/15.terrainGAVARINI (Synthétique). Pour toute modification de date ou heure il vous faut l'accord du club Visiteur.

F.C. NIVOLET & ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY : Lu et noté votre courrier pour inverser votre rencontre.

GAPS : Lieu de rencontre.

ENTENTES

Les ententes ont été validées il ne devrait plus y avoir de problèmes avec la F.M.I.

MODIFICATION DE RENCONTRE

D.1 POULE. A.

- Match N°.26982173-ENT.DRUMETTAZ MOU. 1 / FC. LE NIVOLET 2 ; Ce match est inversé.

Cette rencontre se joue au NIVOLET stade des BARILLETTE.

- Match N°. 26982998-LA RAVOIRE US 2 / CHARTREUSE GUIERS US 1 ; Se joue samedi 16/09 à 14h00.

Cette rencontre se joue à la RAVOIRE.

D.1. POULE. B.

Match N°.26735532 – GAPS. 2 / LA ROCHETTE 1. Se joue au stade du PONT DE BEAUVOISIN.

D.2. POULE. A.

Match N°. 26986817 – FC DE HTE TARENDAISE 2 / FC BELLE ETOILE ME 2. Se joue au stade du BOURG SAINT MAURICE ALBERT MARTIN.

D.2. POULE. C.

Match N°. 26983551 – ENT S DRUMETTAZ MOU 2 / US LA MOTTE SERVOL 2. **Match reporté à une date ultérieure pour faute de terrain.**

RAPPEL

Toujours vous munir avant une rencontre d'une feuille de match Papier en cas de panne F.M.I.



15 A JUIT

-- GAPS / A.S. BARBERAZ. Pour INFO aux autres clubs

Vous avez encore le temps d'inscrire des équipes dans ce championnat complémentaire.

Championnats

L'équipe de NIVOLET 3 de D1 B passe en D2 A

L'équipe de la Rochette de D2A passe en D1B

U13 Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21
Faïçal REMILI : 06 18 18 30 28

**Suite à des problèmes informatique l'engagement sur FOOTCLUBS est compliqué.
N'hésitez pas à envoyer vos engagements et désidératas par mail avant lundi 18
septembre 12h. district@savoie.fff.fr**

COURRIERS :

Engagements et désidératas :

- ENTENTE BASSE MAURIENNE :
(USC AIGUEBELLE, US SAINT REMY DE MAURIENNE ET AS CUINES)
Engage : 1 équipe niveau D2
1 équipe niveau D2
1 équipe niveau D3
- AIX FC :
Engage :
1 équipe niveau D1A (1)
1 équipe niveau D1B (2)
1 équipe niveau D2 (3)
1 équipe niveau D4 (4)
Avec jumelage équipes 1 et 2 et équipe 3 et 4
- FC NIVOLET :
Engage :
1 équipe niveau D1A
2 équipes niveau D2



2 équipes niveau D3

Les matchs à domicile se joueront au Stade des Barillettes.

- US LA MOTTE SERVOLEX :

Engage :

1 équipe niveau D1A

1 équipe niveau D1B

1 équipe niveau D2

1 équipe niveau D3

(Si possible, jumeler les équipes D1 A et D1 B)

- FC VILLARGONDRAN :

Entente : FC MAURIENNE – FC VILLARGONDRAN – SAINT JULIEN DE MAURIENNE et SAINT MICHEL DE MAURIENNE

Engage :

1 équipe niveau D1B (1)

1 équipe niveau D2 (2)

1 équipe niveau D3 (3)

Avec Jumelage équipes 2 et 3





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 04 septembre 2023

Saison 2023/2024

Engagements

Procédure d'engagement 2023/2024

Pour cette saison 2023/2024 suite au changement du module compétition la procédure des engagements se trouvent modifiés POUR TOUTES LES CATEGORIES : SENIORS à U 13

Les clubs **devront engager leurs équipes impérativement**, par foot club avant les dates suivantes. les desideratas sont également à saisir sur foot club (jumelage, alternance et indisponibilités des terrains...) avant les dates limites d'inscription des engagements ci-dessous.

Rappel date limite engagements/Désideratas

Echéancier engagements/désideratas 2023/2024
par Footclub

Futsal

Coupe de Savoie (Seniors à U13)

(gratuit)

26 novembre 2023

Championnat Futsal Séniors Savoie / Haute Savoie Pays de Gex

SONT INSCRITS EN CHAMPIONNAT BI DEPARTEMENTAL AU .13.09.2023 :

ASS FUTSAL ROCHETTE O 2
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL BOURGET UNITED
LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY
Coté Savoie
THONON
CBF 74
FLAC 2
Coté Haute Savoie

Une réunion visio est prévue le mercredi 13 septembre à 19H00 pour toutes les sections ou clubs intéressés du 73 et 74 par la pratique du FUTSAL saison 2023/2024.

Participer à la réunion Zoom

<https://us02web.zoom.us/j/87859742591?pwd=WlIGZnVRMk9TQlpZYS9YY05NdDQwQT09>

ID de réunion : 878 5974 2591

Code secret : 950729



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du 11 septembre 2023

Présents : Jérôme SPADA, Maurice BILLAUD,

Excusée : Ghislaine RAYNAL

AU CLUB du CA MAURIENNE

En réponse de votre mail du 11 Septembre 2023

Je tiens à vous informer que le tirage du 1^{er} tour de la Coupe CORTADE a eu lieu le lundi 28 aout 23 et que nous avons appris seulement votre repêchage par la ligue en CDF le vendredi 1^{er} Septembre 23.

De ce faite et suite à votre élimination au deuxième tour de CDF votre équipe intègre la Coupe CORTADE au deuxième tour et non au 1^{er} tour comme indiqué sur le site.

Problème de paramétrage informatique.

Si vous avez besoin d'information complémentaire je vous invite à prendre RDV avec le Président du district et moi-même.

COUPE de FRANCE 2023-2024

3^{èmes} tour le Samedi 16 et Dimanche 17 Septembre 2023

MODANE	vs	MONTMELIAN
VILLARGONDRAN	vs	LA RAVOIRE
ENT VAL D'HYERES	vs	FC TOUR ST CLAIR
FC ALLOBROGES	vs	ENT S DE TARENTEISE
US LA MOTTE SERVOLEX	vs	US FEILLENS
U OLYMPIQUE ALBERTVILLE	vs	US PRINGY
RIVES SP	vs	JS CHAMBERIENNE
RACING CLUB BOUVESSE	vs	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL
OC EYBENS	vs	FC CHAMBOTTE
CŒUR DE SAVOIE	vs	FC CLUSES SCONZIER
ENT S DRUMETTAZ MOUXY	vs	AIX
US GRAND MONT LA BATHIE	vs	ENT S THYEZ

COUPE de FRANCE FEMININES 2023-2024

1^{er} tour le Samedi 16 et Dimanche 17 Septembre 2023

DRUMETTAZ	vs	SILLINGY
AIX	vs	ANNECY LE VIEUX
CHAMBOTTE	vs	FCHT
CHAMBERY SAVOIE FOOT 1	vs	GUC FOOTBALL FEMININ



COUPE GAMBARDELLA 2023-2024

2^{èmes} tour le Samedi 23 Septembre 2023

CROSSEY	vs	CHARTREUSE GUIERS
DEUX ROCHERS	vs	GROUPEMENT LA SAVOYARDE 1
VAL D'HYERES	vs	RACHAIS
LA MOTTE SERVOLEX 1	vs	VALLEE DU GUIERS
AIX FC	vs	ANNECY LE VIEUX
GCO	vs	NIVOLET
GVHD	vs	CHAMBERY SAVOIE FOOT
CAM	vs	BOZEL

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

2^{èmes} tour le Samedi 16 et Dimanche 17 Septembre 2023

Tirage effectué par Alain CAREGLIO membre du comité directeur

MONTMELIAN AF 2	vs	GRIGNON 1
LE BOURGET DU LAC ES 1	vs	FC NIVOLET 2
US PONTOISE 1	vs	FC HAUTE TARENTOISE 1
LA ROCHETTE 1	vs	FC APREMONT 1
CHALLES 1	vs	CHAUTAGNE 1
CA YENNE 1	vs	AIGUEBELLE 1
DRUMETTAZ 2	vs	FC LAISSAUD 1
BAUGES 1	vs	CHAMBERY SPORT 73 1
HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1	vs	AS BARBERAZ 1
NOVALAISE 1	vs	AS CUINES 1
ES TARENTOISE 2	vs	MERCURY BELLE ETOILE 1
LA MOTTE SERV US 2	vs	ST PIERRE ALBIGNY 1
LA BRIDOIRE	vs	JS CHAMBERY 2
ST MICHEL 1	vs	CAM 1

RAFFIN

2^{èmes} tour le Samedi 16 et Dimanche 17 Septembre 2023

Tirage effectué par Cédric YSARD responsable de la commission sportive



US DOMESSIN 2	vs	US LA MOTTE SERV 3
AIGUEBELLE 2	vs	CHY PORT CX RGE 2
LAISSAUD 2	vs	FC BELLE ETOILE MERCURY 2
FC VILLARGONDRAN 2	vs	CUINES 2
ST PIERRE ALBIGNY 2	vs	US PONTOISE 2
AS NOVALAISE 2	vs	LA RAVOIRE US 2
CA YENNE 2	vs	FC HAUTE TARENTEISE 2

FEMININES A 8

1^{er} tour le Samedi 21 et Dimanche 22 Octobre 2023

Le tirage du 1^{er} tour sera effectué le Lundi 2 Octobre 2023

U20 TRIQUET

Tirage effectué par Serge COHEN trésorier au district

1^{er} tour le samedi 28 octobre 2023

US LA MOTTE SERV 1	vs	MERCURY B. ETOILE FC 1
J.S. CHAMBERIENNE 1	vs	CHAM. SPORT 73 1
DRUMET. MOUXY ES 1	vs	ST BALDOPH FC 1
ST PIERRE SPORT 1	vs	GAPS 1
A.S. MONT JOVET BOZE 1	vs	GJ LA SAVOYARDE 1

U17 TRONCY

1^{er} tour match en retard le Samedi 21 octobre 2023

AIX FC 1	vs	US LA MOTTE SERV 1
DRUMET. MOUXY ES 1	vs	FC CHAMBOTTE 1
ENT FOOTBALL CHAUTAGNE 1	vs	MERCURY B. ETOILE FC 1
HAUTE TARENTEISE FC 1	vs	GJ LA SAVOYARDE 1

2^{èmes} tour le Samedi 21 et 28 octobre 2023

U15 PILLET

2^{èmes} tour le Dimanche 22 octobre 2023



INFORMATION IMPORTANTE

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçons

La transmission devra être effectuée dès la fin du match ou obligatoirement le
Dimanche soir avant 20heures.

En cas de problème de TRANSMISSION de FMI
Merci de m'envoyer par SMS (voir numéro en 1^{er} page)

Résultat du match et photo de la tablette ou feuille papier

La commission de Coupes sera dans l'obligation d'infliger des amendes aux clubs
ne respectant pas ces demandes.

PEREQUATION COUPE

Coupe CORTADE

1er tour – Dimanche 3 septembre 2023

Nombre de rencontres :	14	Nombre de clubs :	28
Frais d'arbitrage :	1 013.76 €	Frais de déplacement :	1 344.00 €
Total des frais engagés :	2 357.76 €		
Soit par club :	84.21 €		

Les clubs ci-dessous doivent au District

FC QUEIGE :	25.80 €
MONTMELIAN AF :	25.80 €
FC DU NIVOLET :	19.70 €
FC PONT :	13.61 €
AS HTE COMBE :	8.51 €
AS MONTAGNY :	84.20 €
US CHARTREUSE GUIERS :	3,41 €
FC CHAMBOTTE :	19,70 €
US DOMESSIN :	13,60 €
ST BALDOPH :	25,80 €
CHY PORT CX ROUGE :	74,20 €
US LA MOTTE SERVOLEX :	4,21 €
FC SUD LAC :	62,20 €
ES TARENTOISE 2 :	64,20 €
US GRIGNON :	8,20 €
HAUT FOOT CLUB CHY 1 :	56,20 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

FC HAUTE TARENTOISE 1 :	23.84 €
AS BARBERAZ :	12.89 €
AS BOZEL :	30.00 €
ST REMY MAURIENNE :	8.29 €
CHAMBERY SPORT 73 :	33.79 €
AS UGINE :	3.79 €
SP COGNIN :	105.79 €
US PONTOISE :	95.79 €
ES LE BOURGET DU LAC :	115.79 €
ST PIERRE D ALBIGNY SP :	17.79 €
FC MERCURY :	55.79 €
ES DRUMETTAZ MOUXY :	5.79 €

Coupe RAFFIN

1^{ER} Tour – Dimanche 3 septembre 2023

Nombre de rencontres :	11	Nombre de Clubs :	22
Frais d'arbitrage :	865.80 €	Frais de déplacements :	900.00 €
Total des frais engagés :	1 765.80 €	Montant du par club :	80.26€



Les clubs ci-dessous doivent au District

US LA RAVOIRE :	26.97 €
CHALLES SF 2 :	15.76 €
US DOMESSIN 2 :	9.67 €
US LA MOTTE 3 :	26.97 €
CA YENNE 2 :	15.76 €
FC CHAMBOTTE 3 :	20.26 €
US MODANE 2 :	14.27 €
ENT VAL D'HYERES 2 :	60.27 €
UO ALBERTVILLE 2 :	28.27 €
CHY PORT X ROUGE 2 :	10.27 €
CŒUR DE SAVOIE 2 :	10.27 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

FC VILLARGONDRAN 2 :	12.24 €
US LA BATHIE 2 :	12.24 €
USC AIGUEBELLE 2 :	12.24 €
US GRIGNON 2 :	23.94 €
ST PIERRE D'ALBIGNY 2 :	12.24 €
FC CHAUTAGNE 2 :	5.14 €
FC MERCURY 2 :	3.74 €
US PONTOISE 2 :	119.74 €
FC ST BALDOPH 2 :	9.74 €
FC SUD LAC 2 :	13.74 €
FC HAUTE TARENTEISE :	13.74 €

COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 13 septembre 2023

Championnat

A la date du 11/09/2023, sont inscrits en championnat seniors féminin à 8 :

U S ST REMY
GFVD 2
MONTMELIAN AS
FC LA ROCHETTE
ENT F CHAUTAGNE
USC AIGUEBELLE
US DOMESSIN
COEUR DE SAVOIE FOOTBALL
Ent PORTUGAIS CROIX ROUGE / LE BOURGET
FC HTE TARENTEISE

Soit 10 équipes, 1 poule en rencontres aller / retour

Le calendrier sera en ligne cette semaine.

Première journée le dimanche 24 septembre 2023



COMMISSION TECHNIQUE

Lundi 11 septembre 2023

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2023-2024.

ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



Formations 2023 - 2024

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 26 août 2023 et samedi 16 septembre 2023

Lieu : à NOVALAISE

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 10

Illias MOUILLE – Oussama SANHADJI (AS UGINE)

Jean DEBIEVRE (FC CHAMBOTTE)

Alexandre DECROIX (CHAMBÉRY SPORT 73)

Rouchdi HAMDA – Aliriza KAYGISIZ (UO ALBERTVILLE)

Mathis BARBERA (FC VILLARGONDRAN)

Mickaël HOC (EF CHAUTAGNE)

Candidats non prioritaires car hors département

Emilien BRUNEL – Yann PATUREL (US DOLOMIEU)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 21 août 2023

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 26 août 2023 et samedi 16 septembre 2023

Lieu : à UGINE

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 13

Abdelkader BAADOUDE – Nicolas CUSIN MERMET (AS UGINE)

Aydugan BASOL (FC CHAMBOTTE)

Richard NICOLL (AS BOZEL MONT JOVET)

Anthony JANIN (FC CHAMBOTTE)

Medhi BELMAL – Gilles OKALA (ES TARENTEISE)

Enzo BRUN – David LOR (US LA RAVOIRE)

Loris JOSSERAND (FC BELLE ETOILE MERCURY)

Pierre DESTREE (AS HTE COMBE DE SAVOIE)

Dean PAJAJ (UO ALBERTVILLE)

Romain WYTS (SAINT PIERRE SPORT)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 21 août 2023

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 21 octobre 2023 et samedi 4 novembre 2023

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 1

Sébastien GUABELLO (FC CHAMBOTTE)

- Formation CFI U9 Mineurs Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : jeudi 2 novembre 2023 et samedi 9 décembre 2023

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 2

Bastien HALTER - Maxence VELON (FC CHAMBOTTE)



- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 9 décembre 2023 et samedi 13 janvier 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 11

Théo LUCET (USC AIGUEBELLE)

Laurent BRUNET - Fabrice RELA (AIX FC)

Yanis KETTANI (US LA RAVOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département

Lucas BONIN – Sofian GHILAS – Morgan PERNOD – Othmari IHNANE (CS BELLEY)

Guylain BAUDELOT (CS AMPHION PUBLIER)

Jonathan SERIGNAN (MEYTHET ES)

François MENDES (FC ARENTHON)

- Formation CFI « FUTSAL U13/U15 » Module Base Initiation - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 16 décembre 2023 et dimanche 17 décembre 2023

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes

Dates : dimanche 14 janvier 2024 et dimanche 28 janvier 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 2

Candidats non prioritaires car hors département

Simon ROYER (UNION SALEVE FOOT)

Vincent REY (ENT S THYEZ)

- Formation CFI U9 Mineurs Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 1^{er} mars 2024 et lundi 15 avril 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI U9 Mineurs Filles - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 1^{er} mars 2024 et lundi 15 avril 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 1

Victoria DOS SANTOS (ETS LE BOURGET DU LAC)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 2



Abdelkader DJEBABLIA (AIX FC)

Baptiste BOIS (GAPS)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 9 mars 2024 et samedi 23 mars 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 6

Mohamed ALTUNGOLLER – Nicolas PORRO (AS UGINE)

Mathis GARAVEL (US CHARTREUSE GUIERS)

Candidats non prioritaires car hors département

Sofian GHILAS (CS BELLEY)

Sébastien DE MARCHI (AS SILLINGY)

Antony CORREIA (FC LA FILIERE)

Certifications 2023 - 2024

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 9 octobre 2023

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 19 octobre 2023

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Maxime LAMBERT (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

Certification CFF3 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 9 novembre 2023

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Noa DUTREMBLE (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

Thomas DE SOUSA (FC LES MARTRES D'ARTIERE LUSSAT)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 21 novembre 2023

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 14 décembre 2023

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0



Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 7 mars 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Théo ALEXANDRE (ENTT F CHAUTAGNE)

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 25 mars 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 2 mai 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF3 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 23 mai 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 4 juin 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 18 juin 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0





COMMISSION LABEL

Président : Fabien FONTAINE

Email : commissionlabel@savoie.fff.fr

Lundi 4 septembre 2023

À l'attention des :

- Clubs non labellisés lors des précédentes saisons,
- Clubs en démarche de renouvellement lors de la saison 2023/2024
- D'autres clubs qui ne sont pas encore venus dans la démarche

Les clubs qui souhaitent s'engager dans les démarches qualité :

LABEL JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE
LABEL JEUNES FÉMININE FFF CRÉDIT AGRICOLE

doivent envoyer au district avant le :

LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

un courrier signé par le Président et le Comité directeur du club.

Cette lettre devra faire ressortir les motivations ainsi que les attentes du club concernant la démarche label.

Une réunion de présentation des LABELS JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE aura lieu **le jeudi 12 OCTOBRE à 18h45.**



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 11 septembre 2023

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT, Christophe DUPAYS, Emmanuel BONTRON

COURRIERS - DOSSIERS

Suivi de dossier concernant M. TRIRAT Eddine (COGNIN),

Courrier reçu de l'arbitre.

Réponse CDA : Note à l'attention de M. TRIRAT Eddine :

Par mail en date du 28 juillet, vous nous sollicitez pour une réunion.

Vous avez déjà été reçu courant juin par la CDA. Au cours de cette réunion, vous aviez toutes les possibilités de vous exprimer. Or, vous avez choisi de quitter précipitamment ces échanges en "claquant la porte" ! Vous avez ainsi fait le choix délibéré de grandement obérer vos possibilités de vous exprimer.

La CDA n'est pas à disposition pour recevoir quiconque en fonction de ses souhaits et/ou humeurs. Ainsi, nous ne donnerons pas suite à votre nouvelle demande."

Courriel de M. TRIRAT Eddine, en date du 10 septembre 2023

Atteste se mettre en indisponibilité à la fonction « Arbitre » saison 2023/2024. Ceci pour des raisons personnelles

Réponse CDA : Nous prenons acte de votre choix.

Courriel du club de ST BALDOPH, sur fait de match du 03 septembre 2023

Réponse CDA : Nous demanderons un rapport explicatif à l'arbitre du match

De plus sur le fait que l'arbitre soit résidant sur Chambéry, il va être très compliqué de désigner des arbitres en objectivité.

Courriel du club de COGNIN, match du 10 septembre 2023 : Dénonciation d'un comportement irrespectueux envers des joueurs de la part d'un arbitre

Réponse CDA : Nous demanderons un rapport explicatif à l'arbitre du match sur les faits signalés.

Courriel de M. DENIZ Abdulkadir (BARBERAZ), match du 10 septembre 2023

Certifie avoir omis de mentionner sur la FMI, les 4 avertissements donnés durant la rencontre MODANE II – HAUTE /COMBE II championnat D4 (en précision les 4 numéros ayant reçu les AV).



FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – SAISON 2023 / 2024

A L'ATTENTION des CLUBS

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage
à destination des candidat(e)s arbitres jeunes ou seniors.
Elle se déroulera en internat (sur le site de VOGLANS)

Aux dates suivantes : **Du vendredi 20 octobre 2023 au dimanche 22 octobre 2023** (séance 1 à 6)

Et

(Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY)



à la date suivante : **Le samedi 28 octobre 2023** (séance 7 administrative et examen)

Clubs, les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue.
Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats
(Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21 ou formations@laurafoot.fff.fr





Commission Départementale des Terrains et Installations sportives

Réunion du 11 Septembre 2023

Présents : Christophe VALENTINO, Denis CRESTEE, Hernani LOPES SOARES, Sylvie TRILLAT

Invité : Roland GOURMAND C.F.T.I.S.

Note au Bourget du Lac

La Commission étant toujours dans l'attente des documents non retournés à ce jour, le terrain Emile Allais (Université) ne peut être homologué, de ce fait aucune compétition officielle ne pourra avoir lieu sur ce dit terrain à dater de ce jour : 11 septembre 2023.

Homologation éclairage

Les clubs souhaitant jouer en nocturne, doivent contacter la Commission des Terrains

terrains@savoie.fff.fr

pour une éventuelle visite afin de procéder à l'homologation de l'éclairage, si nécessaire (date limite ou non homologation).



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 11 Septembre 2023

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET

Présents non élus : Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON

La commission de discipline souhaite une bonne reprise à tous les clubs.

COURRIER

Courrier reçu du Président de la CDA, M. DESMARIEUX Daniel, après étude du courrier il s'avère que les griefs dénoncés ne comportent pas de faits suffisamment répréhensibles.

Nous laissons la commission des arbitres traiter ce dossier.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA



IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club.

Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.



ANNEXES

- Amendes administratives
- Rencontres
- Calendrier des journées saison 2023/2024

